

# Bras de fer autour de la vente de Flagey

**Trois investisseurs publics** misent près de 7 millions d'euros pour contrer l'OPA du brasseur Michel Moortgat sur le bâtiment de Flagey et pérenniser le projet culturel.

Nous révélons la semaine dernière que le brasseur et collectionneur d'art Michel Moortgat offrait de racheter les parts des actionnaires privés de la SA Flagey, propriétaire de l'ancienne Maison de la Radio.

Entre-temps, les trois actionnaires publics, la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI), la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) et la société publique d'investissement flamande Participatie maatschappij Vlaanderen (PMV) ont décidé conjointement d'offrir 225 euros par action, soit 5 euros de mieux que la proposition de Michel Moortgat.

Sur un total de 86.000 actions, la SFPI, la SRIB et PMV en détiennent actuellement 17 %. Elles ont l'ambition de devenir actionnaires majoritaires. Leur offre court jusqu'au 14 avril. Le but n'est pas de jouer dans la surenchère, mais de mettre le bâtiment à l'abri de toute forme de spéculation financière ou immobilière pour garantir la pérennité du projet culturel. C'est en effet une autre

société, l'ASBL Flagey, dirigée par Gilles Ledure, qui assure la programmation musicale et artistique du paquebot. Et si ses activités ne sont pas menacées à court terme par le rachat de l'immeuble, elles pourraient l'être dès 2024, quand le contrat d'occupation des lieux viendra à échéance. Une redistribution des affectations ou une augmentation, même minime, du loyer viendrait immédiatement compromettre l'équilibre de ses comptes.

Mais n'est-il pas trop tard pour entamer le bras de fer financier ? Car, entre-temps, Michel Moortgat serait déjà entré en possession de 51,3 % des actions de la SA Maison de la Radio Flagey. Le problème, c'est qu'il avait spécifié dans les conditions de son offre qu'elle devenait caduque s'il ne parvenait pas à acquérir plus de 75 % des parts de la SA. Depuis que la SFPI, la SRIB et PMV sont entrées dans la partie, il a cependant retiré cette condition suspensive... Les plus gros actionnaires privés, le baron Piet van Waeyenbergh (9,30 %), le financier anversois Mark Leysen (4,65 %) et le vicomte Etienne Davignon (4,65 %) ont-ils déjà vendu leurs parts à Michel Moortgat ? Mystère. Réussiront-ils à fédérer les di-

zaines d'autres petits actionnaires derrière le brasseur flamand ? Impossible de le savoir. La seule certitude, c'est que l'offre de Michel Moortgat expirait vendredi soir à minuit. Cela permettra de déterminer les forces en présence et d'entamer demain des négociations entre les parties.

Selon des sources proches du dossier, certains actionnaires auraient cependant pris les devants, mettant par écrit leur souci d'éviter à tout prix un conflit interne, préjudiciable à l'image et aux activités de Flagey. Ils s'étonnent de ne pas avoir été informés par le conseil d'administration de la SA de l'offre concurrente déposée par la SFPI, la SRIB et PMV. Ils affirment avoir accepté l'offre de Michel Moortgat sans avoir été mis au courant des enjeux et ne souhaitent plus lui céder leurs parts. Parmi ces actionnaires soucieux d'apaiser la situation, on cite ING, Belfius, BNP Paribas Fortis, la Fondation Roi Baudouin ou Lhoist.

Vendredi, il semblait d'ores et déjà acquis que la SFPI, la SRIB et PMV dépasseront sans difficulté le seuil de 25 % des parts donnant droit à une minorité de blocage au sein de la SA Flagey. Les trois acteurs publics seront dès lors en mesure de s'opposer, au minimum, à toute modification des statuts de la so-

ciété de nature à compromettre le projet culturel. Le gouvernement bruxellois a signifié pour sa part qu'il avait mandaté la SRIB afin d'investir dans l'acquisition de nouvelles actions à concurrence de 2,3 millions d'euros. Le directeur de la SRIB, Serge Vilain, nous a confirmé le feu vert à l'opération de rachat commune avec la SFPI et PMV : « *Dans la foulée de la décision du gouvernement bruxellois, le conseil d'administration de la SRIB s'est réuni en début d'après-midi. Nous avons voté à l'unanimité la participation à l'acquisition des actions de la SA Flagey pilotée par la SFPI. On doit aller chercher 34 % de parts supplémentaires pour devenir majoritaires.* »

En dépit de la mobilisation des pouvoirs politiques francophones, flamands et bruxellois, l'inquiétude était toujours manifeste au sein de l'ASBL Flagey et des responsables du projet culturel. La preuve en est que le président du conseil d'administration de l'ASBL, Jean-François Cats, refuse désormais de s'exprimer. La semaine dernière, il regrettait dans *Le Soir* l'absence totale de contact entre les actionnaires privés désireux de vendre leurs parts et l'ASBL. Très préoccupé de l'avenir, il préfère aujourd'hui s'en remettre aux avocats chargés du dossier. Son secrétariat a reçu instruction de ne plus rien communiquer à la presse. Rendez-vous est donc pris pour le 14 avril, date à laquelle Jean-François Cats saura si la SFPI, la SRIB et PMV ont remporté leur partie de poker. ■

**DANIEL COUVREUR**

## **Michel Moortgat**

**A la tête d'un empire brassicole qui rassemble les marques Duvel, Liefmans, Vedette, La Chouffe, De Koninck, Ommegang...** il a repris la direction du groupe familial en 1998. Manager flamand de l'année en 2011, collectionneur d'art et vice-président du Wiels, le Centre d'art contemporain de Bruxelles, il figure dans le Top 50 des plus riches familles belges.

## **Laurence Glautier**

**Présidente de la SFPI**, la Société fédérale de participations et d'investissement, vice-présidente MR de la RTBF, Laurence Glautier est une juriste de l'Université catholique de Louvain. A travers la SFPI, elle pilote l'opération de rachat des parts des actionnaires privés de la SA Flagey par le secteur public.

## **Michel Casselman**

**CEO de la société publique d'investissement flamande Participatie Maatschappij Vlaanderen**, Michel Casselman est un analyste financier. Ce spécialiste en sciences économiques a étudié à la KULeuven, aux Etats-Unis et en France. Il a notamment travaillé chez Petercam avant de s'investir chez PMV dans le montage de structures mêlant capitaux publics et privés.

## **Serge Vilain**

**Président de la Société régionale d'investissement de Bruxelles**, Serge Vilain a étudié les sciences économiques à l'ULB. Etiqueté socialiste, il a travaillé au cabinet de Philippe Moureaux avant de prendre la direction de la SRIB. Avec l'appui de son conseil d'administration, il a décidé de soutenir l'offre conjointe d'acquisition des parts privées de la SA Flagey avec la SFPI et PMV.

## COMMENTAIRE

DANIEL COUVREUR

### **SAUVER FLAGEY DES EAUX**

Pour que Flagey ne sombre pas en eaux troubles, les sociétés publiques d'investissement francophone, flamande et bruxelloise ont œuvré de concert. Face à la volonté des actionnaires privés de vendre leurs parts dans la SA Maison de la Radio Flagey, propriétaire du bâtiment, la réaction a fusé. En moins de quinze jours, les conseils d'administration ont voté les décisions nécessaires. C'est réjouissant parce que Flagey est un modèle de bonne gouvernance et de pacification communautaire. L'offre de rachat des actions déposée par la SFPI, la SRIB et la PMV est solide. Supérieure à celle de Michel Moortgat, le patron de Duvel, elle devrait convaincre un nombre significatif de petits actionnaires. Reste que chacun s'interroge aujourd'hui sur la motivation profonde du brasseur flamand. Maintenant que le contrôle de la SA Maison de la Radio Flagey risque de lui échapper, voudra-t-il rester à bord ou quitter le paquebot ? Acceptera-t-il de discuter de sa participation ? De mettre par écrit les garanties nécessaires à la poursuite du projet culturel ? Le temps du bluff est terminé pour Michel Moortgat. Chacun s'impatiente de le voir enfin à la table de négociation.